La PRESSE : des MOTS et des IMAGES
SEQUENCE NIVEAU TROISIEME

L'élaboration de cette séquence repose sur deux principes :

- Proposer des supports originaux qui retiennent l'attention des élèves.
- Alterner l'étude du texte et de l'image pour varier les approches de la presse.

Chaque séance de travail est liée à la suivante en vue d'obtenir des élèves une production précise, préparée par les séances antérieures.

Exemple de progression du travail sur une semaine :

- Séance 1 à dominante lecture : étude d'un article de presse ou d'une image.
- Séance 2 : à partir du support étudié en séance 1, étude d'un point de langue inscrit au programme de troisième (grammaire, vocabulaire)
- Séance 3 : en lien avec le point de langue étudié en séance 2, étude d'un point d'orthographe.
- En fin de semaine (séance 4) : travail d'écriture qui va mettre en jeu l'ensemble des connaissances apportées au cours des séances 1, 2, 3 : on va ainsi demander à la classe de rédiger un article de presse en s'inspirant du texte étudié en séance 1, en utilisant le point de langue vu en séance 2 et le point d'orthographe travaillé en séance 3.

Voici un tableau qui résume brièvement l'organisation chronologique de l'ensemble de la séquence :

Semaine	Lecture	Langue (gr, voc)	Langue (orth)	Ecrit
1	HUGO, Les Misérables (2 articles sur Jean Valjean intégrés au roman)	La modalisation	Le conditionnel (outil de modalisation)	Rédaction Sujet : à votre tour, écrivez un article sur Jean Valjean.
2	« le Père Scie », caricature de presse (XIXè s)	Rappels : vocabulaire de l'analyse d'image.	Exercice de réécriture (support : extraits d'articles de presse récents)	Exercice d'écriture (support : dessin de Gustave Daumier)
3	Extrait du Figaro-magazine A.PELE, « Les yeux de la *Joconde* pourraient cacher un secret » (2010)	Les types de progression, la mise en relief.	C'est/s'est/ sait/ ces/ses (en rapport avec le « c'est » de la mise en relief utilisée pour modaliser l'information)	Rédaction : Ecrire un article sur un sujet d'actualité.
4	Deux photographies de presse : « Un grand ensemble de Ris-Orangis » Libération, Paris-Match (1998)	Notion de subjectivité et d'objectivité Vocabulaire de l'analyse d'image	Dictée d'apprentissage	DEBAT : Le pouvoir des médias
5 Evaluations	DNB blanc Textes et questions ; support : article de COLETTE (le procès Landru) Dictée : extrait d'un article bref présentant un fait divers Rédaction : un article de presse.			

Description détaillée de la séquence

Séance 1 Dominante lecture analytique
Support : Victor HUGO, Les Misérables

Jean Valjean avait été repris.

On nous saura gré de passer rapidement sur des détails douloureux. Nous nous bornons à transcrire deux entrefilets publiés par les journaux du temps, quelques mois après les événements surprenants accomplis à Montreuil-sur-Mer.

Ces articles sont un peu sommaires. On se souvient qu'il n'existait pas encore à cette époque de *Gazette des tribunaux*.

Nous empruntons le premier au *Drapeau blanc*. Il est daté du 25 juillet 1823 :

« Un arrondissement du Pas-de-Calais vient d'être le théâtre d'un événement peu ordinaire. Un homme étranger au département et nommé M.Madeleine avait relevé depuis quelques années, grâce à des procédés nouveaux, une ancienne industrie locale, la fabrication des jais et des verroteries noires. Il y avait fait sa fortune, et, disons-le, celle de l'arrondissement. En reconnaissance de ses services, on l'avait nommé maire. La police a découvert que ce M.Madeleine n'était autre qu'un ancien forçat en rupture de ban, condamné en 1796 pour vol, et nommé Jean Valjean. Jean Valjean a été réintégré au bagne. Il paraît qu'avant son arrestation il avait réussi à retirer de chez M.Laffitte une somme de plus d'un demi-million qu'il y avait placée, et qu'il avait, du reste, très légitimement gagnée dans son commerce. On n'a pu savoir où Jean Valjean avait caché cette somme depuis sa rentrée au bagne de Toulon. »

Le deuxième article, un peu plus détaillé, est extrait du *Journal de Paris*, même date.

« Un ancien forçat libéré, nommé Jean Valjean, vient de comparaître devant la cour d'assises du Var dans des circonstances faites pour appeler l'attention. Ce scélérat était parvenu à tromper la vigilance de la police ; il avait changé de nom et avait réussi à se faire nommer maire d'une de nos petites villes du Nord. Il avait établi dans cette ville un commerce assez considérable. Il a été enfin démasqué et arrêté grâce au zèle infatigable du ministère public. Il avait pour concubine une fille publique qui est morte de saisissement au moment de son arrestation. Ce misérable, qui est doué d'une force herculéenne, avait trouvé moyen de s'évader ; mais, trois ou quatre jours après son évasion, la police mit de nouveau la main sur lui, à Paris même, au moment où il montait dans une de ces petites voitures qui font le trajet de la capitale au village de Montfermeil (Seine-et-Oise). On dit qu'il avait profité de l'intervalle de ces trois ou quatre jours de liberté pour rentrer en possession d'une somme considérable placée par lui chez un de nos principaux banquiers. On évalue cette somme à six ou sept cent mille francs. A en croire l'acte d'accusations, il l'aurait enfouie dans un lieu connu de lui seul et l'on n'a pu la saisir. Quoi qu'il en soit, le nommé Jean Valjean vient d'être traduit aux assises du Var comme accusé d'un vol de grand chemin commis à main armée, il y a huit ans environ, sur la personne d'un de ces honnêtes enfants qui, comme l'a dit le patriarche de Ferney en vers immortels,

…De Savoie arrivent tous les ans
Et dont la main légèrement essuie
Ces longs canaux engorgés par la suie.

Ce bandit a renoncé à se défendre. Il a été établi, par l'habile et éloquent organe du ministère public, que le vol avait été commis de complicité, et que Jean Valjean faisait partie d'une bande de voleurs dans le Midi. En conséquence, Jean Valjean, déclaré coupable, a été condamné à la peine de mort. Ce criminel avait refusé de se pourvoir en cassation. Le roi, dans son inépuisable clémence, a daigné commuer sa peine en celle des travaux forcés à perpétuité. Jean Valjean a été immédiatement dirigé sur le bagne de Toulon. »

Victor HUGO, Les Misérables (II, II, I)

Objectif : prendre conscience de la subjectivité de la presse

- On fait remarquer à la classe que les deux articles sont encadrés dans le récit cadre du roman.
- 1er article : les élèves sont conduits à remarquer qu'il est plutôt favorable à Jean Valjean (présence de vocabulaire mélioratif). Toutefois, le journaliste prend une certaine distance avec ce qu'il écrit : les formules « il paraît », « dit-on », restent prudentes.
- 2nd article : Il rapporte les mêmes événements que le 1er, mais d'une façon très différente. Il n'est pas favorable au forçat. Les reprises nominales qui le désignent sont toutes péjoratives (« ce scélérat », « ce bandit », ce criminel »…) Lorsque les élèves comparent le contenu de cet article et la vie de Jean Valjean relatée dans Les Misérables, ils s'aperçoivent que le journaliste n'hésite pas à déformer la « réalité ».

➔ La presse n'est pas forcément objective.
➔ Les journalistes prennent position quand ils relatent les faits.

Séance 2 Dominante langue grammaire/vocabulaire
Support : Victor HUGO, Les Misérables

Thème : la modalisation

-Les élèves relèvent dans le 1er article des formules « neutres », où le journaliste se contente de rapporter les faits, sans les juger.
-Le professeur les conduit ensuite à commenter « paraît-il », « dit-on », « on dit que », tournures relevées en séance 1 : elles montrent que l'auteur du 1er article nuance prudemment ses propos.
-A l'inverse, d'autres formules, dans les deux articles, montrent que leur auteur souhaite mettre en avant avec conviction une idée qui lui tient à cœur (« très légitimement », « ce misérable »…)

A partir de ces observations, le professeur construit avec la classe un tableau où se trouvent rassemblés les modalisateurs dont la langue française dispose pour, soit nuancer une opinion, soit la renforcer.

Séance 3 Dominante langue orthographe

Thème : le conditionnel

Il semble que les élèves de troisième éprouvent des difficultés avec l'orthographe du conditionnel. Le professeur revoit donc avec eux les emplois du conditionnel et l'orthographe des conjugaisons.
Le conditionnel est un des moyens qu'on peut utiliser en français pour modaliser un énoncé, aussi a-t-il été évoqué lors de la séance précédente, et est-il revu tout naturellement durant la présente séance d'orthographe.

Séance 4 Dominante écrit

Rédaction

Objectif : écrire un article de presse… objectif

Sujet : En vous appuyant sur votre connaissance du roman Les Misérables, rédigez un article de presse où vous rétablissez la vérité sur Jean Valjean.

Critères de réussite :

1- présentation de l'article sur la page
2- article divisé en plusieurs paragraphes
3- emploi des modalisateurs
4- orthographe des verbes conjugués au conditionnel

Après un bref temps consacré à la recherche individuelle des idées au brouillon, les élèves produisent ensemble, guidés par le professeur, un court article de presse qui respecte les critères de réussite que les élèves ont eux-mêmes choisis.

Séance 5 Dominante lecture d'image

Support : « le Père Scie », caricature d'Auguste Bouquet pour le journal La Caricature (14 juin 1832)

Objectif : étudier une image à visée argumentative

La caricature est vidéo projetée au tableau, chaque élève reçoit une photocopie de ce document destinée à accompagner la trace écrite dans leur classeur.

Document extrait de Balzac & Philipon associés, grands fabricants de caricatures en tous genres
Maison de Balzac, édition PARIS musées (2001)

- Découverte de l'image, description des élèves qui font des hypothèses sur la profession des personnages représentés (un juge, un journaliste)
- Le nez du juge est très long et a la forme d'une scie : il est caricaturé.
- Le journaliste est ligoté, allongé sur une pile de journaux qu'il semble protéger de son corps ; au-dessus de lui, le juge semble prêt à le guillotiner avec son long nez-scie…
- Les élèves comprennent que le juge censure la presse (il s'agit du juge Persil, caricaturé en « Père Scie »). Quant au personnage ligoté, c'est Honoré Daumier (souvent condamné par la censure).
- La composition du dessin est pyramidale : tout en haut du triangle, la silhouette noire du juge ; dessous, Daumier ; tout en bas, les journaux. Cela montre la toute puissance de la censure.

➔ L'image cherche à ridiculiser le procureur Persil pour mieux l'attaquer.
➔ Auguste Bouquet prend la défense de Daumier, souvent condamné pour ses caricatures.
➔ La censure ôte toute liberté à la presse : c'est ce que dénonce le caricaturiste A . Bouquet.

Séance 6 Dominante réécriture

Support : extraits de presse récents. Relevé de formules maladroites qui deviennent comiques.

Activité : les élèves lisent ces extraits. Ils expliquent oralement d'où provient le comique. Puis ils reformulent à l'écrit les extraits de manière à ce qu'ils transmettent bien l'information d'origine.

Voici un certain nombre de phrases tirées d'articles de presse. Expliquez en quoi elles sont drôles, puis réécrivez ces phrases de façon à ce qu'elles transmettent sérieusement l'information prévue…

1) Le mystère de la femme coupée en morceaux reste entier (Est Eclair)
2) Très gravement brûlée, elle s'est éteinte pendant son transport à l'hôpital (Dauphiné Actualité)
3) En raison de la chaleur, les musiciens ne porteront que la casquette de l'uniforme (Le Parisien)
4) Le rapport de gendarmerie révèle qu'Alain P. se serait suicidé lui-même (Nord Eclair)
5) M. Jean C. remercie chaleureusement les personnes qui ont pris part au décès de son épouse.
6) Comme il s'agissait d'un sourd, la police a dû pour l'interroger avoir recours à l'alphabet Braille
7) Les kinés se sont massés contre les grilles de la préfecture (Presse Océan)
8) C'est la foire des veaux et des porcs : venez nombreux ! (La Vie Corrézienne)
9) Visiblement, la victime a été étranglée à coups de couteau (Journal du Dimanche)
10) Elle est décédée mortellement (La Creuse)
11) Quand Honoré Gall s'est-il suicidé ? S'est-il donné la mort avant de se jeter à l'eau ? (Le Progrès)
12) L'individu n'était pas à prendre avec du pain sec.
13) Tous portaient une crêpe à la boutonnière
14) Ayant débuté comme simple fossoyeur, il a depuis fait son trou
15) Détail navrant, cette personne avait déjà été victime l'an dernier d'un accident mortel.
16) A aucun moment le Christ n'a baissé les bras. (Le Paroissien de Lamballe)
17) Ses dernières paroles furent un silence farouche.
18) Il a été superficiellement égorgé au bras.
19) Quand vous doublez un cycliste, laissez-lui toujours la place de tomber (Le Républicain lorrain)

Séance 7 Dominante écrit
Support : Caricature d'Honoré DAUMIER, Un Wagon de troisième classe

Les élèves sont invités à observer l'image, sa composition, ses couleurs, et à en formuler une interprétation. Cela donne lieu à la rédaction individuelle en classe d'un bref texte.

Séance 8 Dominante lecture analytique
Support : Le Figaro Magazine, « Les Yeux de la *Joconde* pourraient cacher un secret », Audrey Pelé , décembre 2010.

Objectif : étudier la construction d'un article de presse.

- Les élèves remarquent d'emblée la mise en page (titre en gras, photographie, introduction en gras, suite de paragraphes écrits dans une police de caractères plus petite)
- Chaque paragraphe est résumé rapidement par les élèves ; il s'agit ensuite de définir son utilité dans l'article. Paragraphe 1 : présentation de la thèse de S.Vicenti ; paragraphe 2 : conséquences de cette thèse ; paragraphe 3 : les arguments qui viennent réfuter la thèse de S.Vicenti ; paragraphes 4 et 5 : synthèse des deux thèses présentées plus haut et conclusion.

➔ Objectivité de la journaliste qui présente les différents point de vue des spécialistes sur la *Joconde.*

Les yeux de la *Joconde* pourraient cacher un secret

Des touristes admirent La Joconde au Musée du Louvre Crédits photo : JOEL SAGET/AFP

Un responsable du Comité italien pour le patrimoine culturel affirme que le regard de Mona Lisa dissimulerait en réalité de curieuses lettres.

Les yeux de la Joconde renfermeraient-ils un secret ? Silvano Vincenti, responsable du Comité italien pour le patrimoine culturel, affirme qu'il a identifié des lettres dans le regard de Mona Lisa. Dans le journal britannique, *The Guardian*, il précise qu'on trouverait les lettres L et V dans l'œil droit du célèbre modèle. Selon lui, ces lettres pourraient former les initiales du peintre de la toile, Leonard de Vinci. Les lettres B, S ou l'inscription CE seraient présentes dans l'œil gauche de la Joconde mais plus difficilement identifiables. Toutefois Silvano Vincenti précise que ces symboles sont «invisibles à l'œil nu».

Si cette découverte se confirmait, elle pourrait relancer les spéculations sur l'identité du portrait. Selon l'hypothèse actuelle, il serait celui de Lisa Del Giocondo, épouse de Francesco Del Giocondi un riche commerçant italien du XVIe siècle. Mais pour certains, il pourrait s'agir d'un autoportrait du peintre. «Leonard de Vinci aimait bien utiliser les symboles et les codes pour transmettre des messages. Il a voulu que l'on connaisse l'identité du modèle à travers ses yeux», croit déceler Silvano Vincenti.

Une hypothèse « fantaisiste»

Pour Pascal Cotte, directeur de recherche scientifique à Lumière Technology, l'hypothèse de la présence de lettres dans les yeux de la Joconde est plutôt «fantaisiste». «Il y a des craquelures sur le tableau. Avec beaucoup d'imagination elles pourraient faire penser à des lettres», ironise-t-il. De plus, il rappelle que Silvano Vincenti n'est pas un expert scientifique mais un présentateur de télévision et un écrivain de métier qui s'emploie à percer les mystères de la Joconde.

Pourtant Pascal Cotte, qui mène depuis plusieurs années des études scientifiques sur l'énigmatique tableau à l'aide de photographies, n'exclut pas formellement la piste de « lettres cachées ». «Il est possible qu'un traitement de l'image fasse ressortir quelque chose que l'on ne voit pas à l'œil nu. Dans l'une de mes précédentes études, j'ai pu certifier que la Joconde avait des sourcils alors qu'ils n'apparaissent pas sur le tableau».

Pour expliquer la disparition de ce type d'éléments, Pascal Cotte, penche pour plusieurs théories. Un restaurateur aurait pu effacer des parties du tableau en le nettoyant tandis que la dégradation de la qualité de l'huile, utilisée dans la toile, pourrait expliquer des effacements. Mais il est également possible que le peintre ait voulu lui-même supprimer des coups de pinceau. Quoiqu'il en soit, cette nouvelle découverte devrait relancer les spéculations sur cet énigmatique tableau.

Audrey PELE, Le Figaro Magazine, décembre 2010.

Séance 9 Dominante langue grammaire
Support : A. PELE, « Les yeux de la *Joconde* pourraient cacher un secret »

Thème : formes de progression, mise en relief

- Rappels : définition des notions de thème et de propos.
  Formes de progression

- la mise en relief (inversion de l'ordre thème + propos ; utilisation des présentatifs ; reprise pronominale du thème)

Ces notions sont travaillées à partir de l'article de presse lu lors de la séance précédente.

Séance 10 Dominante langue Orthographe
Thème : *c'est/s'est/sait/ ces/ses*

Les dernières expressions écrites ont montré au professeur que de nombreux élèves de la classe ne maîtrisaient pas encore l'orthographe de *c'est/s'est* etc.

Or dans la séance précédente, on a revu les différents types de mise en relief, dont « *c'est…* ». Cette séance d'orthographe vient donc naturellement compléter la séance 9.

Séance 11 Dominante écrit

Rédaction
Objectif : écrire un article de presse subjectif

Sujet : rédigez un article dans lequel vous présentez une de vos passions (sport, cinéma etc.) et essayez de la faire partager à votre lecteur.

Critères de réussite :
1- Présentation de l'article sur la page
2- Argumentation convaincante
3- Modalisation (usage notamment des différentes formes de mise en relief)
4- Orthographe : c'est/s'est/ses/ces/sait

Séance 12 Dominante lecture d'image

Support : deux photographies représentant un grand ensemble de Ris-Orangis, parues le même jour dans Libération et dans Paris-Match (octobre 1998)

Objectif : prendre conscience de la subjectivité d'une photographie de presse, et du sens qu'elle véhicule.

1 ▲ *Un grand ensemble de Ris-Orangis (Essonne). Photographie parue dans* Libération *le 1er octobre 1998.*

2 ▲ *Le même ensemble : reportage de* Paris-Match, *1er octobre 1998.*

L'observation des photographies conduit le professeur à ordonner les remarques des élèves dans un tableau (on peut aussi élaborer en classe une carte heuristique qui prenne en compte au fil de la séance les remarques formulées par les élèves) :

Photo 1	Photo 2
Cadrage large 1er plan : voitures Arrière plan : immeubles. Le ciel occupe presque les ¾ de la hauteur de la photographie. 2 photos éclairage ➔ La photo montre la banlieue telle qu'elle est , sans exagérer sa laideur.	Cadrage plus serré. Il n'est pas conforme à l'horizontalité du paysage -> impression de chaos Contre-plongée et gros plan sur des sacs poubelle et des gravats Gros plan sur un immeuble détérioré à droite en noir et blanc sombre ➔ Le photographe donne une image très laide de la banlieue

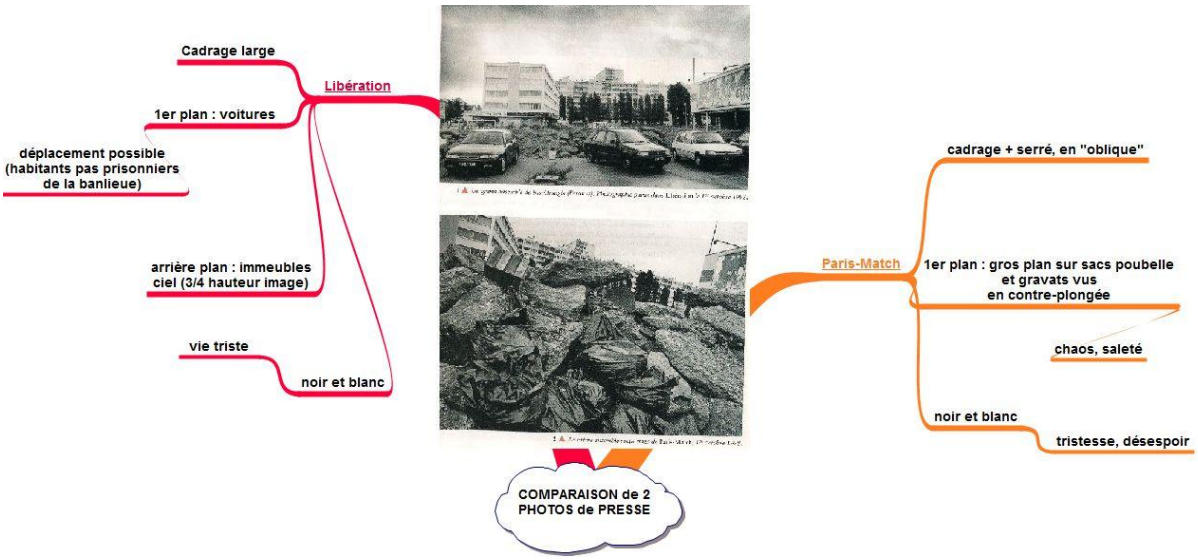

➔ **Selon la manière dont la photo est prise, elle ne transmet pas le même message au sujet de la banlieue.**

Séance 13 Dominante langue orthographe

Dictée d'apprentissage

En fonction des points d'orthographe travaillés au fil de la séquence, et en fonction aussi des difficultés rencontrées par les élèves et révélées notamment par leurs travaux écrits, on choisit un texte dans Histoires vraies, le fait divers dans la presse du XVIème au XXIème siècle Edition Classiques & contemporains, Magnard 2007. Ce texte est dicté par le professeur.

- Quand une difficulté se présente, un élève est invité à rappeler la règle d'orthographe à appliquer.
- Travail en binôme : les élèves échangent leurs copies pour la correction. Le correcteur signale les erreurs ; l'auteur de la copie corrige en expliquant à son correcteur comment il corrige, et pourquoi. S'il en est incapable, c'est au correcteur d'expliquer la règle, de donner des exemples.
- Manipulation des dictionnaires pour rétablir l'orthographe lexicale.

Séance 14 Dominante ORAL

Débat

Sujet : que pensez-vous du pouvoir des médias dans notre société aujourd'hui ?

- Les élèves cherchent des idées au brouillon.
- Ils sont ensuite invités à s'exprimer pendant une heure, selon les critères de réussite suivants, qui leur ont été précisés avant le début de l'exercice :

1- nombre d'interventions
2- pertinence des arguments
3- exemples
4- écoute, respect de la parole et l'opinion d'autrui
5- qualité de la langue française

- Le professeur dirige le débat ; il évalue les élèves à l'aide d'une grille où figurent verticalement la liste des noms des élèves, et horizontalement les critères de réussite. La grille est renseignée à l'aide de + ou de – qui permettront ensuite de donner une note chiffrée à l'élève.

- Le débat est aussi l'occasion d'évaluer des items du livret personnel de compétences :

Compétence DIRE
. Formuler clairement un propos simple
. Adapter sa prise de parole à la situation de communication.
. Ecouter et prendre en compte les propos d'autrui.
. Exposer et faire valoir son propre point de vue.

EVALUATIONS de FIN de SEQUENCE

Au fil de la séquence, les élèves ont fait différents exercices (réponses orales/écrites à des questions posées sur les textes étudiés ; exercices de grammaire, d'orthographe ; travaux d'écriture ou de réécriture, rédactions)

Il s'agit maintenant de mettre au point les évaluations sommatives de fin de séquence.

Elles prennent ici la forme de devoirs type « DNB blanc » : questions sur un texte, réécriture, dictée, rédaction.

- Le professeur choisit un texte (un article de presse). Il s'appuie notamment sur les notions littéraires, grammaticales, lexicales, étudiées durant la séquence, pour imaginer une série de questions sur ce texte.
- La dictée est elle aussi un article de presse. Le texte est choisi de telle sorte qu'il permette aux élèves de réinvestir les connaissances acquises en orthographe durant la séquence.
- Le sujet de rédaction sera lui aussi en rapport avec le thème de la séquence et invitera les élèves à rédiger un article de presse.

TEXTE et QUESTIONS

Henri-Désiré Landru a été accusé, au début du XXème siècle, d'avoir séduit puis assassiné (peut-être en les brûlant dans une cuisinière…) un grand nombre de femmes à qui il volait leur argent… La romancière COLETTE, journaliste au Matin, relate son procès.

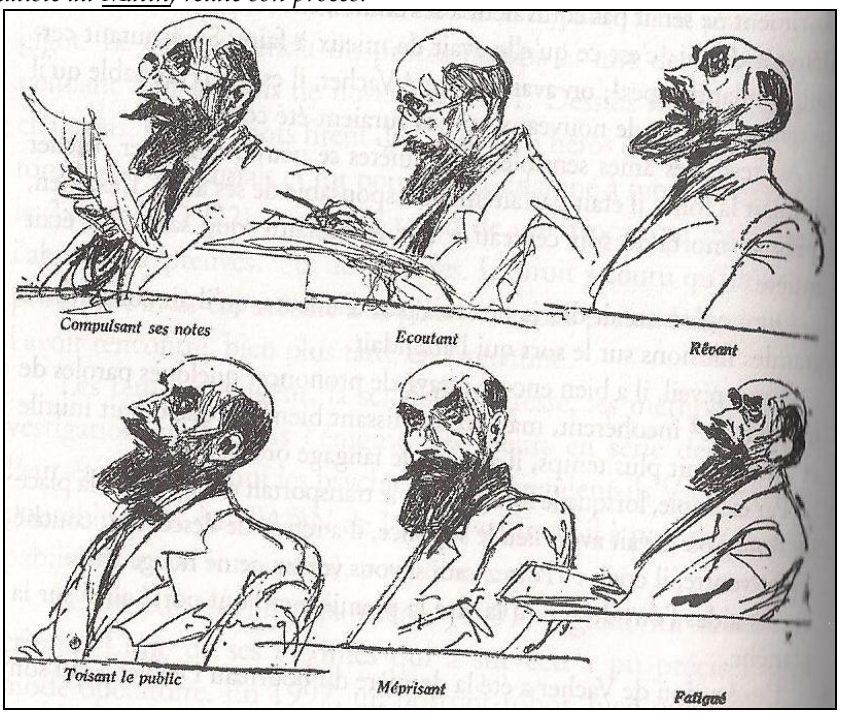

Croquis représentant Landru à l'audience le 8 novembre 1921

C'est son entrée, et non celle des robes rouges et noires qui met un peu de gravité dans cette salle petite, dépourvue de majesté, où l'on parle haut et où on s'ennuie parce que la Cour se fait attendre. C'est lui qui attire et retient tous les regards, lui, cent fois photographié, caricaturé, reconnu de tous et différent pourtant de ce que l'on connaît de lui. Voilà bien la barbe, la calvitie popularisées ; le sourcil crêpé, comme postiche. Mais cet homme maigre porte sur son visage quelque chose d'indéfinissable qui nous rend tous circonspects –un peu plus, j'écrirais : déférents (1).

Une femme, tête nue, derrière moi, chuchote :

- Il a vraiment l'air d'un monsieur.

Quel éloge !… Un journaliste affirme que Landru a « une barbe de préparateur en pharmacie ». un dessinateur dit :

- Il est bien convenable, on jurerait un chef de rayon à la soie.

La foule n'émettra jamais d'opinion unanime sur Landru. L'homme aux cinquante noms, l'homme aux deux cent quatre-vingt-trois aventures féminines, même sans bouger, et avant qu'il ait parlé, est déjà Protée (2). […]

Je cherche en vain, dans cet œil profondément enchâssé, une cruauté humaine, car il n'est point humain. C'est l'œil de l'oiseau, son brillant particulier, sa longue fixité, quand Landru regarde droit devant lui. Mais s'il abaisse à demi ses paupières, le regard prend cette langueur, ce dédain insondables qu'on voit au fauve encagé.

Je cherche encore, sous les traits de cette tête régulière, le monstre, et ne l'y trouve pas.

Si ce visage effraie, c'est qu'il a l'air, osseux mais normal, d'imiter parfaitement l'humanité, comme ces mannequins immobiles qui présentent les vêtements d'homme, aux vitrines.

A-t-il tué ? N'a-t-il pas tué ? Nous ne sommes pas près de le savoir. Il écoute, il paraît écouter l'interminable acte d'accusation, débité sur un ton de messe triste, qui fond le courage de tous les auditeurs.

J'observe sa respiration : elle est lente, égale. Il extrait, de son pardessus noisette, des papiers qu'il lit annote, et dont les feuillets ne tremblent pas dans sa main.[…]

Landru prend des notes, attentif et lointain tout ensemble, ou promène sur la salle, sans bravade, le regard qui fit amoureuses tant de victimes. Il laisse voir que le bruit l'incommode. […]

Je crois que nous ne comprendrons jamais rien à Landru, même s'il n'a pas tué.

COLETTE, Le Matin, 8 novembre 1921

(1) déférents : respectueux (2) Protée : Dieu grec qui avait le pouvoir de prédire l'avenir mais s'y refusait et changeait de forme quand on voulait l'y obliger.

Questions :

I- Landru

1- D'après le texte et le para-texte, pourquoi Landru comparaît-il devant le tribunal ?

2- Quel portrait pouvez-vous faire de Landru, en vous appuyant sur les croquis et sur l'article de Colette ? Vous organiserez votre réponse et construirez différents paragraphes (physique, caractère, comportement).

3- Lignes 20-21, quelle est la figure de style employée ?

4- Colette rapproche Landru de deux animaux. Lesquels ? Pourquoi ?

5- Quelles remarques le public présent à l'audience fait-il sur Landru ? D'après ces remarques, expliquez comment la foule perçoit l'accusé.

II- Un compte rendu d'audience

1- Relevez le champ lexical du tribunal dans cet article.

2- Quel temps Colette utilise-t-elle le plus dans cet article ? Justifiez ce choix.

3- a) Relevez deux procédés différents de mise en relief dans le texte.
b) Quel effet produisent-ils ?

4- a) Dans le passage « A-t-il tué […] acte d'accusation » (lignes 22-23), relevez trois modalisateurs différents.
b) Quel effet produisent-ils ?

5- Colette croit-elle Landru coupable ou non coupable ? Développez votre réponse et justifiez-la en citant des passages du texte.

Réécriture :

« C'est lui qui […] différent pourtant » (lignes 3-4) : réécrivez ce passage en remplaçant « lui » par « eux » et en conjuguant les verbes à l'indicatif passé simple.

Rédaction

Sujet : Comme Colette, vous assistez à un procès. Rédigez un article qui en rende compte.

Critères de réussite :

1- Présentation de l'article sur la page.
2- Organisation de l'article (présence de paragraphes).
3- Emploi des temps.
4- Correction de la langue et de l'orthographe.

NB : Les élèves à qui ce sujet est proposé ont eu l'occasion en cours d'année d'assister à des audiences au tribunal, ce qui leur permet de traiter le sujet plus aisément.

Ces évaluations de fin de séquence, présentées sous forme de DNB blanc, peuvent aussi permettre de valider les items du livret personnel de compétences. Voici quelques pistes :

Compétence LIRE :

-Repérer les informations dans un texte (questions I, 1 ; I, 2 ; I, 4 ; I, 5 ; II, 5)
-Utiliser ses connaissances sur la langue (questions I, 3 ; II, 1 ; II, 3 ; II, 4)
-Dégager l'essentiel d'un texte lu, reformuler (questions I, 2 ; I, 5 ; II, 5)

Compétence ECRIRE :

-Ecrire lisiblement (ensemble des évaluations)
-Répondre à une question par un énoncé construit et pertinent (questions I, 2 ; I, 5 ; II, 5)
-Orthographier correctement le texte d'autrui (réécriture, dictée, citation du texte de Colette dans les réponses aux questions)
-Tenir compte des consignes d'écriture données (rédaction)
-Vérifier la cohérence énonciative (rédaction)
-Respecter les contraintes lexicales, grammaticales, orthographiques et de mise en page, de façon à écrire un texte compréhensible (rédaction)